

# Ma sélection du 16/09/2016

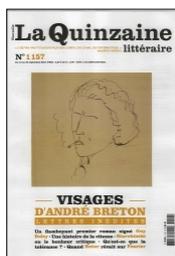
Les Editions du Seuil

Les Editions du Seuil / Ouvrages

\*\*\* QUINZAINE LITTERAIRE (16/30 sept 16)

LA TOLÉRANCE EXPLIQUÉE A TOUS - Qu'est-ce que la tolérance ?

2

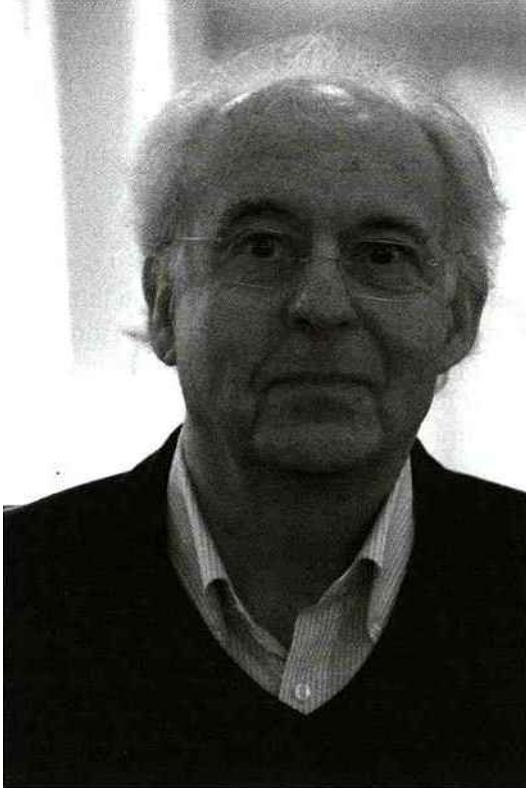


# Qu'est-ce que la tolérance ?

PAR YAËL BENAYOUN

*Dans la lignée de La Philosophie expliquée à ma fille ou de L'Éthique expliquée à tout le monde, Roger-Pol Droit livre pour cette rentrée 2016 une initiation au concept de tolérance à destination du plus grand nombre. Privilégiant l'accessibilité, ce court traité dialogique rappelle les enjeux fondamentaux d'une notion aujourd'hui troublée.*

**ROGER-POL DROIT**  
LA TOLÉRANCE EXPLIQUÉE À TOUS  
Seuil, 94 p., 8 €



Roger-Pol Droit

### « – Mais ça sert à quoi, la tolérance ?

– À éviter les guerres. Quand elle disparaît, il y a toujours des morts. Sans la tolérance, les gens peuvent devenir capables de tuer. » D'emblée, Roger-Pol Droit pose l'objet de son livre. Derrière la simple vulgarisation conceptuelle, cette initiation à la tolérance se veut une réponse au fanatisme meurtrier. À la manière d'un Socrate, il utilise la candeur d'un tout jeune disciple pour retracer tant l'histoire que les enjeux d'une notion aujourd'hui trop souvent galvaudée. De la tolérance alimentaire à la tolérance religieuse, de la « tolérance zéro » à la tolérance sans défaut, le philosophe explore de manière simple et ludique l'ensemble des facettes théoriques du concept afin d'en dégager la spécificité politico-pratique, qui seule pourrait faire face au repli identitaire, au mépris et à la haine d'autrui.

### Un concept à usages multiples

Fidèle à la structure des dialogues platoniciens, Roger-Pol Droit établit en premier lieu une rapide typologie de la notion, partant de l'acception la plus consensuelle pour aller jusqu'à la définition la plus problématique du terme. La tolérance d'ordre médical introduit ainsi, pour commencer, la notion de *perturbation*. Un organisme intolérant au lactose ne sera pas en mesure de supporter l'intrusion de cet élément sans dérèglement physiologique. Cette première remarque définitionnelle permet à Roger-Pol Droit de mettre en relief la tolérance dans le domaine social, domaine infiniment plus complexe car, si la tolérance sert à « éviter des guerres », ce n'est évidemment pas sur le fondement de considérations seulement physiopathologiques.

© Claude Truong-ngoc

La tolérance d'ordre social, et c'est bien elle qui intéresse Roger-Pol Droit, « se situe entre les gens. Elle se décide et s'exerce », contrairement à la tolérance médicale et à son caractère accidentel. Néanmoins, de la tolérance « faible », où l'interdit n'est pas puni, à la tolérance « forte », qui reconnaît toute liberté, la *perturbation* reste. Sans elle, le concept même de tolérance n'aurait aucun sens.

### [ Extrait ]

« – Où est la difficulté ?  
– Dans la nécessité, pour chacun, d'admettre qu'il existe des mondes humains différents qui ne peuvent pas s'annuler ni se dominer. »

Roger-Pol Droit,  
*La Tolérance expliquée à tous.*



## [ Extrait ]

« Je ne te demande pas de quitter ta place, d'abandonner tes habitudes ou tes idées, mais de te souvenir qu'il en existe des tas d'autres, et que tu occupes une place, une seulement, sur une carte très vaste où il existe une foule d'autres places. »

Roger-Pol Droit,  
*La Tolérance expliquée à tous.*

puisque c'est cette perturbation qui est tolérée ou non. Le cœur du problème posé par Roger-Pol Droit est donc de savoir pourquoi, et comment, ces perturbations perdurent dans le champ social. C'est seulement à partir de là que les mécanismes de la tolérance et de l'intolérance pourront, une fois mis en évidence, défendre nos libertés individuelles.

## La tolérance, guerre après guerre

En mettant plus précisément l'accent sur cet aspect social de la tolérance, Roger-Pol Droit s'inscrit dans la lignée traditionnelle des grands penseurs de cette notion : Bayle, Locke, Voltaire... Tous ont dressé l'étendard de leurs traités contre la barbarie de l'intolérance. Directement liés aux massacres opposant catholiques et protestants durant la Renaissance, ces cris philosophiques ont ouvert la voie aux conceptions modernes de la *laïcité d'État* et de la *liberté de conscience* : pour la première fois en Europe, il a été question de libertés individuelles, puis de droits universels.

Théoriquement, la tolérance n'est donc plus nécessaire. Une fois libertés et droits proclamés, il s'agit de les faire appliquer et de les respecter, non de les *tolérer*. Pourtant, force est de constater que tel n'est pas le cas. La mondialisation, en contribuant fortement au brassage des populations et des cultures, aurait produit, au contraire, une résurgence de ces rejets communautaires. L'Autre, de par sa différence de culture ou de croyances, nous oblige à nous interroger et à prendre du recul sur nos propres références socioculturelles. La tolérance devient alors le garde-fou qui absorbe et accepte ces perturbations sans remettre en cause les libertés et droits d'autrui.

Roger-Pol Droit rappelle néanmoins qu'il n'est pas question de tout tolérer. La tolérance doit s'arrêter là où commence notre liberté. Si celle-ci est mise en danger par l'intolérance d'un fanatisme, nous ne pouvons que refuser cette intolérance en entrant dans le registre de l'action, ce que fait indéniablement l'auteur en publiant ce court manuel du savoir vivre ensemble dans un monde aussi troublé que celui d'aujourd'hui.

Accessible et ludique, le livre de Roger-Pol Droit apparaît comme un petit traité pratique, mettant en avant le caractère éminemment politique de la tolérance. Loin de n'être qu'une idée vague, la tolérance serait la seule notion réellement capable de tempérer de manière concrète les affrontements identitaires, que même un système de libertés et de droits universels ne peut éviter.

Étudiante à l'École doctorale de Sciences Po Paris, Yaël Benayoun s'intéresse tout particulièrement à la notion de (non-)conformisme en milieu démocratique, notion qui pose plus largement la question de l'engagement. Elle a été rapporteur d'une mission d'identification du potentiel de développement de la région Singrobo-Ahouaty, en Côte d'Ivoire.